



IVRY
s/SEINE

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

REGIES COMPTABLES

Cinéma municipal Le Luxy - Régie de recettes

Cessation de fonctions de Mesdames Julie AUBRON, Suzanne LE GENTILS, Marie-Christine OUMLIL, Eyleen GIOLAT, Johanna RACLIN, Anne SIVAN et Peggy VALLET comme mandataires suppléantes

Nomination de Mesdames Julie AUBRON, Eyleen GIOLAT, Johanna RACLIN, Anne SIVAN, Peggy VALLET, Armelle ANTIER, Hélène LOMBARD ainsi que Monsieur Laurent BASTIEN comme mandataires

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu les articles R.1617-1 à R.1617-17 du code général des collectivités territoriales,

vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publiques, et son décret d'application n° 2022-1605 du 22 décembre 2022,

vu l'arrêté ministériel du 28 mai 1993 modifié par en dernier lieu, l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de manquement des fonds susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

vu la délibération du Conseil municipal du 23 septembre 1999 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs,

vu son arrêté municipal du 22 décembre 2009 modifié instituant une régie de recettes auprès du Cinéma municipal le Luxy pour l'encaissement des recettes inhérentes à l'activité du service et pour laquelle l'encaisse maximale est fixée à 30 000 €,

vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 31 janvier 2024,

vu l'avis conforme du comptable public assignataire du 14 février 2024,

ARRETE

ARTICLE 1 : MET fin, à compter de la date de la notification du présent arrêté, aux fonctions de Mesdames Julie AUBRON, Suzanne LE GENTILS, Marie-Christine OUMLIL, Eyleen GIOLAT, Johanna RACLIN, Anne SIVAN et Peggy VALLET comme mandataires suppléantes de la régie de recettes du Cinéma municipal le Luxy.

IVRY
s/SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 2 : PRECISE qu'en cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Véronique FAURE sera remplacée Mesdames Leslie DAREL, Laurette COUTERET, Alexandra HUN, et Messieurs Valentin GIRON et Grégory BONAVENTURE.

ARTICLE 3 : NOMME, à compter de la date de la notification du présent arrêté, Mesdames Julie AUBRON, Eyleen GIOLAT, Johanna RACLIN, Anne SIVAN et Peggy VALLET, Armelle ANTIER, Hélène LOMBARD ainsi que Monsieur Laurent Bastien comme mandataires de la régie de recettes du Cinéma municipal le Luxy avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 4 : DIT que les mandataires :

- ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal ;
- doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 5 : RAPPELLE que les mandataires sont dispensés de cautionnement et ne perçoivent pas d'indemnité de responsabilité.

ARTICLE 6 : RAPPELLE que :

- le régisseur est responsable personnellement et pécuniairement des opérations réalisées en son nom et pour son compte par les mandataires ;
- les mandataires ne sont pas responsables personnellement et pécuniairement des opérations qu'ils exécutent ; toutefois, les mandataires sont responsables personnellement et pécuniairement des opérations de la régie lorsqu'ils assurent la fonction de suppléant du régisseur absent pour une durée n'excédant pas deux mois.

ARTICLE 7 : RAPPELLE que les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction codificatrice n° 06.031 A.B.M. du 21 avril 2006 relative aux régies du secteur public.

ARTICLE 8 : AMPLIATION du présent arrêté sera adressée au(x) :

- comptable public,
- intéressées.

FAIT EN MAIRIE LE 26 AVR. 2024

NOTIFIE
LE 26 AVR. 2024
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 26 AVR. 2024

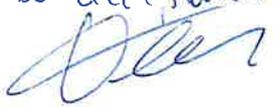
Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation,

Méhadée BERNARD
Adjointe au Maire



LE REGISSEUR TITULAIRE

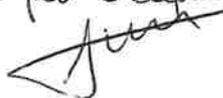
Véronique FAURE

Vu pour acceptation


IVRY
S/ SEINE

LES MANDATAIRES

Julie AUBRON

Vu pour acceptation


Eyleen GIOLAT

Vu pour acceptation



Johanna RACLIN

Vu pour acceptation



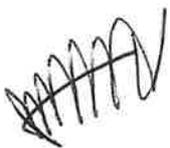
Anne SIVAN

Vu pour acceptation



Peggy VALLET

Vu pour acceptation



Armelle ANTIER

Vu pour acceptation



Hélène LOMBARD

Vu pour acceptation

HLB

Laurent BASTIEN

Vu pour acceptation



